Ahuntsic-Cartierville
Montréal

AVIS PUBLIC

ADOPTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES
(EXERCICE FINANCIER 2027)

AVIS est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui se tiendra le 7 décembre 2026, à 19 h, à la salle du conseil située au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2027) sera adopté.

FAIT à Montréal, le 13 novembre 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert